



mémoire et solidarité

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Mercredi 19 mai 2010

Salons Jean Moulin
Préfecture
RODEZ

Dossier de presse

CONTACTS :

Arnaud BAYEUX, directeur
Christelle FABRE-BOUSQUET, chargée de mission Mémoire

Service départemental de l'ONAC
1 bis boulevard Flaugergues
BP 118
12001 RODEZ CEDEX
Tel 05.65.68.41.96
Fax 05.65.68.67.66
mem.sd12@onacvg.fr

SOMMAIRE

- 1. Carton d'invitation à la remise des prix du 19 mai 2010**
- 2. Déroulé de la remise des prix avec le palmarès**
- 3. Sujet des devoirs collectifs**
- 4. Sujet individuel des classes de collège**
- 5. Sujet individuel des classes de lycée**
- 6. Copie de Mademoiselle BIBAL Mathilde, premier prix du devoir individuel, catégorie lycée**
- 7. Composition du Jury**

Mme Danièle POLVE-MONTMASSON
Préfète de l'Aveyron

a le plaisir de vous convier à la remise des prix du
Concours départemental de la Résistance et de la Déportation

Thème du concours : « l'Appel du 18 juin 1940 et son impact jusqu'en
1945 »

le mercredi 19 mai, à 10h00
dans les salons Jean Moulin de la Préfecture

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »
Extrait de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle

Un rafraîchissement sera servi à l'issue de la remise des prix

Réponse souhaitée au 05 65 68 41 96 (ONAC)

**Remise départementale
des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation**

Mercredi 19 mai 2010

Salons de la Préfecture de Rodez

10h00

10h00

Accueil des élèves, des professeurs et des associations d'anciens combattants et victimes de guerre par :

Mme Danièle POLVE-MONTMASSON, Préfète de l'Aveyron

M. Christian PATOZ, Inspecteur d'Académie (ou son représentant)

Mme Sophie AMANS-GISCLARD présidente du jury départemental du Concours de la Résistance et de la Déportation

10h05

Allocution de Mme Sophie AMANS-GISCLARD, présidente du jury départemental

10h15

Allocution de M. Christian PATOZ, Inspecteur d'Académie (ou de son représentant)

10h25

Allocution de Mme Danièle POLVE-MONTMASSON, Préfète de l'Aveyron

10h35

Lecture de l'Appel du 18 juin (Yann JARRIAULT, collègue du Sacré-Cœur, RODEZ)

10h40

Début de la remise des prix

Annonce des prix assurée par M. Arnaud BAYEUX,

directeur du service départemental de l'ONAC de l'Aveyron

Prix départementaux du Concours National de Résistance et de la Déportation

Catégorie Collèges – Devoirs individuels

1^{er} prix : Romain ARETTE-HOURQUET, Collège des Quatre Saisons d'ONET-LE-CHATEAU

2^{ème} prix : Marion PINOT, Collège Albert CAMUS de BARAQUEVILLE

3^{ème} prix : Arantxa SUAREZ, Collège Jeanne d'Arc de MILLAU

Catégorie Collège – Devoirs collectifs

1^{er} prix : Ann-Elisa AUGUSTO, Théo BERTHUIT, Mélissa GUVEN, Collège Louis Denayrouze d'ESPALION

Catégorie Collège – Devoirs collectifs support Audio

1^{er} prix : Baptiste ANDRIEU, Julia BARON, Charlène BAUGUIL, Charlène DALBIN, Laetitia FOULQUIER, Laetitia GELY, Yann JARRIAULT, Sophie LESCHELLE, Asma MILOUD AAMAR, Anne-Sophie SOULIE, Jean-Baptiste VAYSSADE, Collège du Sacré-Cœur de RODEZ

2^{ème} prix : Axel ALAUZET, Charlotte DISTEL, Mathilde FABRE, Tom HANTZ, Anita LODETTI, Manon POUGET, Mathias RENAUD-BOYER, Collège des Quatre Saisons d'ONET-LE-CHATEAU

Catégorie Lycées – Devoirs individuels

1^{er} prix : Mathilde BIBAL, Lycée Foch de RODEZ

1^{er} prix ex aequo : Valentin DALMAYRAC, Lycée Foch de RODEZ

2^{ème} prix : Anaïs CAYZAC, Lycée Foch de RODEZ

Catégorie Lycées – Devoirs collectifs

2ème prix : Mathilde BIBAL, Anaïs CAYZAC, Lycée Foch de RODEZ

Prix spécial du Bleuets de France :

Amandine BOSC, Eva FUMEL, Jeffrey MARTY, Sandy FRANBCOUAL, Lycée
La Découverte de DECAZEVILLE

Lecture des 3 poèmes récompensés (élèves du lycée La découverte)

Catégorie Lycée – Devoirs collectifs support Audio

2^{ème} prix : Maxime TAMBURELLO, Alexandra BIREBENT, Célie FRANCOUAL,
Lycée La Découverte de DECAZEVILLE

11h20

Projection d'un extrait du DVD lauréat du premier prix collectif support audio dans la
catégorie Collège (Collège du Sacré-Cœur de RODEZ)

11h30

Annonce de la fin de la cérémonie de remise des prix

Mme la Préfète invite les participants à un rafraîchissement servi dans les salons de la
Préfecture.

**Concours de la résistance et de la déportation
2009/2010**

L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945

A partir des circonstances et du contenu de ce texte fondateur, les candidats étudieront la portée de l'appel du 18 juin, ainsi que les engagements qu'il a suscité en France, dans l'empire français et à l'étranger

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

SESSION 2010

Quatrième catégorie : classe de troisième

Rédaction d'un devoir individuel en classe

Durée : 2 heures Etude de documents

L'appel du 18 juin 1940 et son impact jusqu'en 1945

Document 1 : L'appel du 18 juin 1940

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître.

La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte.

Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

Discours prononcé à la radio anglaise, la BBC, par le général de Gaulle, le 18 juin 1940.

Document 2 : Témoignage de Robert Carrière

Robert Carrière a 14 ans en 1939. Il veut rejoindre la France Libre. Il est arrêté par les Allemands en septembre 1943 alors qu'il tente de passer la frontière. Emprisonné à Luchon et transféré au camp d'internement de Compiègne-Royallieu, il est déporté dans la nuit du 29 au 30 octobre 1943 au camp de concentration de Buchenwald.

« Je n'ai pas entendu l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940 et nous ne savions pas qui il était. D'ailleurs, nous n'avons pas été les seuls : quasiment personne n'a entendu l'appel ! Par contre, mon grand-père avait fabriqué un petit poste de radio. Après l'armistice, mon père s'est mis à écouter tous les soirs la B.B.C. C'est comme cela qu'il a entendu parler de De Gaulle. Très vite, on ne parlait plus que de lui à la maison. (...) Quant à l'appel en lui-même, je l'ai connu mais très longtemps après. (...)

Quelques mois plus tard, j'intègre la Résistance : je distribue des tracts, je cache des armes, je récolte des renseignements pour le compte de Jacques Baurens, dans l'Armée Secrète. Un jour, un copain d'école, Daure, me dit qu'il ne veut pas rester en France. L'armée allemande vient d'envahir la zone non occupée et il veut aller en Angleterre. Je décide de partir avec lui. Ayant été moniteur dans une colonie de vacances à Gourdan-Polignan, je connais bien le sud de la Haute-Garonne. Nous partons le 7 septembre 1943 avec Daure et un Alsacien et nous trouvons un contact, M. Belestia. Il nous donne rendez-vous à Cier de Luchon, au dessus de sa bergerie et nous fournit tous les renseignements indispensables pour réussir notre passage en Espagne. A 23h, nous partons à travers la forêt de Burgalays près de Luchon mais nous sommes malheureusement arrêtés par une patrouille allemande à un quart d'heure de la frontière. Je n'arriverai donc jamais à Londres... »

Témoignage de Robert Carrière recueilli en 2009

Document 3 : Extraits de la déclaration du Conseil National de la Résistance lors de sa première réunion à Paris le 27 mai 1943.

Conseil de la Résistance : Déclaration votée à l'unanimité au cours de la séance tenue quelque part en France le 25 mai 1943.

Le Conseil de la Résistance, réuni quelque part en France occupée le 25 mai 1943, constate avec une joie immense la libération totale de l'Afrique du Nord, par la victoire des armées alliées, anglaises, américaines et françaises. Cette victoire, venant après les magnifiques succès remportés par l'armée de l'Union Soviétique, apporte aux Français qui luttent sur le sol national une grande espérance.

[...] En cette heure solennelle de l'histoire de notre pays et au moment où va se fixer son destin, le Conseil doit exprimer l'opinion du peuple, qui lutte sur le sol de la métropole encore occupée, sur les conditions dans lesquelles il convient de consacrer cette unité.

La France, déjà présente sur tous les fronts, aspire à rentrer plus intensément encore dans la guerre libératrice et à y jeter toutes les ressources de son Empire libéré.

Pour atteindre pleinement son but, il faut qu'elle ait, au plus tôt, un gouvernement unique et fort qui coordonne et qui ordonne, affirmant aux yeux du monde son prestige retrouvé de grande nation. [...] La France ne peut concevoir que la création d'un véritable gouvernement provisoire, certes, mais ayant toutes les formes et toute l'autorité, répudiant une fois pour toutes, officiellement et dans les faits, la dictature de Vichy, ses hommes, ses symboles, ses prolongements.

Elle entend que ce gouvernement - c'est le devoir du Conseil de l'affirmer avec netteté - soit confié au général de Gaulle qui fut l'âme de la Résistance aux jours les plus sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940 de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance la renaissance de la Patrie détruite comme des libertés républicaines déchirées. [...].

Document 4 : Le général de Gaulle descend les Champs-Élysées le 26 août 1944



Questions : (8 points)

Document 1 :

- 1) Quelle est la situation de la France au moment où cet appel est prononcé ? (1 point)
- 2) Quelles raisons de Gaulle avance-t-il pour affirmer que la guerre n'est pas perdue ? (1 point)

Document 2 :

- 3) Par quels moyens le général de Gaulle s'est-il fait connaître peu à peu auprès de la population française ? (1 point)

Documents 2 et 3 :

- 4) Quelles ont été les différentes formes d'engagement et de lutte contre l'ennemi en France, dans l'empire colonial et à l'étranger ? Donnez des exemples précis. (2 points)
- 5) Quels étaient les risques qui en découlaient ? (1 point)

Documents 1, 3 et 4 :

- 6) Pour quelles raisons le CNR (Conseil National de la Résistance) veut-il confier le gouvernement provisoire au général de Gaulle (doc 3) ? (1 point)
- 7) Que représente le général de Gaulle pour les Français au moment de la Libération (doc 4) ? (1 point)

Paragraphe argumenté : (10 points)

A l'aide des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles (y compris des témoignages), vous rédigerez un paragraphe argumenté sur l'appel du 18 juin 1940 et son impact jusqu'en 1945 :

- en rappelant les circonstances de cet appel et son contenu,
- en montrant les formes d'engagement suscitées par celui-ci en France, dans l'empire colonial et à l'étranger ainsi que les risques encourus,
- en évoquant les étapes de l'unification de la Résistance jusqu'à la Libération et le rétablissement des libertés républicaines.

La présentation et l'orthographe seront également prises en compte pour la notation de votre devoir (2 points)

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

SESSION 2010

Première catégorie : classes de tous les lycées

Réalisation d'un devoir individuel en classe

Durée : 3 heures

Début de l'épreuve : 8 h 30

Mardi 23 mars 2010

Ce sujet comporte une page.

Sujet :

« Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »

A partir de cet extrait et de votre connaissance de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, vous présenterez la situation militaire et politique dans laquelle ce discours a été prononcé.

En vous aidant d'exemples précis, si possible locaux, vous montrerez ensuite que cet appel a suscité une grande diversité d'engagements en France, dans l'empire français et à l'étranger.

Vous expliquerez enfin comment cet appel a eu des conséquences jusqu'à la victoire, tant sur la reconnaissance internationale de la France que sur sa reconstruction politique.

Premier prix

DEVOIR INDIVIDUEL LYCEE

Extrait du devoir de Mademoiselle BIBAL Mathilde, lycée Foch, Rodez

« A la fin de la première moitié du XXème siècle, la France verra naître en son sein un mouvement de résistance à nul autre pareil, des milliers de personnes ainsi réunis, de tout horizon, pour la liberté face à l'envahisseur allemand. L'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle constitue le texte fondateur de la résistance française, coloniale et internationale... »

Le 30 janvier 1933, dans une Allemagne touchée par la crise économique de 1929, le chômage épidémique et la montée des extrêmes, Hitler est nommé chancelier. Sa volonté de conquérir un « espace vital » par la race aryenne, la « race des seigneurs ». Sa tristement célèbre devise « Ein reich, ein volk, ein führer » cache une réalité bien plus sombre. Le parti nazi cultive un sentiment de haine envers les Juifs, qu'il rend coupable des misères de l'Allemagne, au sein d'un peuple allemand qui ne voit pas assez le danger qui sommeille derrière les propos antisémites. En vue de cette conquête territoriale, la Rhénanie est remilitarisée. Les Sudètes sont annexées en 1939. C'est l'Anschluss. Début septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne. Alors, le 3 de ce mois, la France et le Royaume-Unis déclarent tous deux la guerre à l'Allemagne. En mai 1940, la Wehrmacht écrase l'armée française aux portes des frontières. C'est la débâcle française. Cette « drôle de guerre » n'aura duré que quelques mois. En France, c'est l'exode vers le Sud du pays. Des adolescents, faisant partie des Jeunesses Ouvrières, Chrétiennes,...forment déjà un réseau d'entraide et de soutien pour ces personnes-là.

Du fait de son grand prestige acquis lors de la Première Guerre mondiale, le maréchal Philippe Pétain est nommé chef du gouvernement français. Il va sauver la France des griffes allemandes, c'est une certitude ! Partout, le 17 juin 1940, Pétain annonce dans un discours diffusé à la radio qu'il déclare l'armistice avec l'Allemagne. C'est l'arrêt des combats ; les Français sont vaincus. Certes, les gens sont déçus mais un soulagement émane également des faits : cette guerre annoncée comme rapide et formelle, semblait mener à la catastrophe. Débutent alors la collaboration de l'Etat de Vichy avec celui allemand ainsi que moult conséquences : occupation, répression (avec les accords de Montoire signés par Pétain et Hitler), puis plus tard rafles. Le jour où est prononcé le discours de Pétain, Charles de Gaulle, homme politique peu connu, entend cette annonce. Il est désespéré. Lui, qui venait seulement de l'Angleterre pour essayer d'aider la France dans son conflit face à l'Allemagne, y retourne aussitôt. Là-bas, il tente de convaincre Churchill de lancer un appel de la BBC mais ce dernier hésite, ne voulant détériorer ses relations avec la France pour des enjeux stratégiques : il aurait été terrible que la flotte française rejoigne la marine allemande contre celle anglaise.

Mais le 18 juin 1940, De Gaulle obtient l'accord. Il peut donc lancer son appel dont une célèbre phrase nous est encore familière : « quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Il y dénonce ceux qui ont renoncé à se battre pour la France, mais au travers de cet appel, il laisse apparaître l'assurance de gagner le combat. Il appelle tous les hommes qui ont des connaissances dans le domaine militaire à le rejoindre à Londres pour se battre pour la France. Une promesse est faite et sera tenue : le lendemain, il parlera à nouveau à « la radio de Londres ».

Ainsi, un mouvement de Résistance se met en place un peu partout en France, comme dans le monde, guidé par cet appel à la liberté.

Bien que cet appel fût peu entendu le jour même, dès le lendemain, la presse publie le discours du général. Tel est le cas par exemple du Journal de Toulouse. Néanmoins, parmi ceux qui ont entendu l'appel à la radio dans la soirée du 18 juin 1940, l'espoir renaît. Comme le raconte Jacques Vico, très jeune à l'époque, la victoire semble une certitude mais le chemin à parcourir sera sûrement difficile et douloureux. Sur l'île de Sein, dès le lendemain de l'appel, toutes les familles de l'île se réunissent et prennent une décision : tous les hommes présents partiront à Londres, le plus jeune (12 ans) comme le plus âgé (60 ans). De Gaulle lance entre autres un second appel qui, lui sera enregistré à la différence du premier. C'est la naissance de la France Libre dont le chef de file sera le général. Les appels consécutifs de ce dernier provoquent des engagements pour la résistance dans tous les milieux, même ceux qui n'ont aucun lien avec l'armée. Ouvriers, femmes, adolescents, médecins, ouvriers agricoles, hauts-fonctionnaires, tous désirent se battre pour la France, sa liberté, même les maréchalistes s'engagent en résistance. C'est le cas d'Henri Frenay qui va être à l'origine du plus grand réseau de résistance du Sud de la France : Combat... Un peu partout, des rassemblements s'effectuent. Dans le coin d'un café, sur des petites places à l'abri des regards suspects, les premiers groupuscules de résistants se forment, qui seront d'ailleurs à l'origine de réseaux plus importants. C'est aussi la naissance de la presse clandestine. De grands textes sont écrits pour appeler à la bravoure et à la lutte car, même si certains poètes et écrivains ont choisi de se rallier au régime collaborateur de Vichy, d'autres continuent à se battre, croyant toujours plus en la liberté et la fraternité.

A cette époque, la France bénéficie également du soutien de son empire colonial. Déjà, lors de la Première Guerre mondiale, des hommes des colonies d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire essentiellement avaient porté une grande aide militaire à la France sur les champs de bataille. A nouveau, des centaines d'hommes s'engagent pour aider la France. A Alger, est créé un Comité Français de la Résistance. Au Maroc, Mohamed VI apporte une aide précieuse au chef de la France Libre. Un grand nombre d'hommes, surtout venant des pays du Maghreb, se sont joints aux Forces Françaises Libres, aux côtés de Charles de Gaulle dont l'appel du 18 juin semble être le symbole de cette solidarité.

A un niveau plus mondial, beaucoup d'autres pays participent aussi au mouvement de résistance. Le Royaume-Uni accompagne ainsi la France depuis le début de la lutte. C'est d'ailleurs grâce à ces compagnons britanniques que l'appel du 18 juin a pu être lancé, qu'il a suscité autant d'engagements et de réactions. Par ailleurs, la célèbre affiche « A tous les Français » qui fut placardée dans toutes les rues de Londres en août 1940 illustre bien l'implication majeure de l'Angleterre dans ce combat contre l'opresseur allemand. En tout, 56 000 hommes rejoindront le général à Londres des suites de son appel. La diversité de ces hommes, provenant des quatre coins du monde, est grandiose. Jamais un tel rassemblement n'a été organisé. Les pays alliés sont également d'une grande aide. En effet, ce sont des américains, des canadiens, des anglais...qui ont mené à bien le débarquement en Normandie et en Provence en 1944. Enfin, bien qu'ils n'aient pas été engendrés par l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, beaucoup de mouvements de résistance et de rébellion se sont organisés dans tous les pays opprimés par l'Allemagne nazie tout comme en Allemagne même. Ce fut le cas d'une dizaine d'étudiants, surnommés « les étudiants de la Rose Blanche » qui furent décapités par les nazis du fait des idéaux qu'ils nourrissaient, à l'opposé de l'idéologie nazie.

Ainsi, cet appel a eu des conséquences multiples sur le déroulement et la fin de la guerre.

Partout en France, des réseaux tels que Franc-tireur ou Combat s'établissent. En 1941, suite à la rupture du pacte Germano-soviétique (invasion de l'URSS par les troupes allemandes), les communistes entrent enfin en résistance. Des distensions surviennent néanmoins entre ces derniers et le reste des résistants... Comme il l'avait promis dans son appel, de Gaulle fait tout ce qui est en son pouvoir pour emmener la France à la victoire. Or, ces tensions intérieures lui déplaisent, mais, dirigeant les Forces Françaises Libres, il ne

peut s'occuper de la résistance intérieure. Il envoie donc Moulin, par parachutage, sur le sol français avec pour mission de réunir les résistants autour d'un seul et même but : la liberté en vue de la paix. En 1943, les nazis nomment Pierre Laval, Chef du gouvernement de Vichy. Celui-ci impose alors le Service du Travail Obligatoire pour les jeunes hommes, en faveur de l'Allemagne avec qui la collaboration s'est accrue mais les jeunes, qui ont entre 20 et 22 ans, refusent de partir : ils sont surnommés les « réfractaires ». Ils se cachent alors dans les montagnes du Massif-Central, des Alpes ou du Jura. C'est la naissance des maquis (dans le Vercors par exemple) qui, au début seulement, ont du mal à être reconnus par Londres. En 1943, est aussi créé le Conseil National de la Résistance. Les plus grandes têtes d'affiche de la résistance intérieure française en font partie. Jean Moulin en est le dirigeant, mais peu de temps plus tard, en juin 1943, ce dernier ainsi que huit de ses compagnons de résistance sont arrêtés puis torturés. L'ancien préfet mourra de ses blessures le 8 juillet 1943. C'est un coup dur pour la résistance mais la lutte continue : la victoire semble de plus en plus proche. Le nombre de personnes s'engageant dans la résistance s'accroît fortement.

Suite à plusieurs victoires (Stalingrad, Bel Adamien...), aux débarquements et à l'action de la résistance qui est née au départ de l'appel du 18 juin, l'Allemagne capitule le 8 mai 1945, puis le Japon, fin août 1945. Les Alliés pensaient cependant trouver une France affaiblie, instable, et incapable de se reconstruire mais il n'en est rien. Bien sur, la France a son territoire détruit et morcelé, mais de Gaulle, par ses actions et ses choix a su maintenir un climat de rigueur et de mesure durant ces cinq années de résistance, malgré de fréquentes tensions. Force est de constater l'envergure d'un France qui semble être entre des mains sûres en ces temps nouveaux de paix.

Les résistants ont donc vaincus. Ils n'ont pas renoncé, ils sont arrivés jusqu'au bout, jusqu'à la victoire pour l'honneur de la France comme le criait de Gaulle à son appel. Ce dernier sera d'ailleurs nommé chef du gouvernement provisoire français. Bien que la France soit en ruine, la reconstruction se met en place et progresse. Quelques mois plus tard, le général quittera la pouvoir qu'il retrouvera, cette fois quelques années plus tard.

Le 18 juin de l'année 1945, toutes les forces de résistance (Forces Françaises Libres, Forces Françaises de l'Intérieur, Forces d'Afrique, maquis, réseaux) sont réunies à Paris. Elles défilent, liées par l'allégresse de la victoire. Ces hommes, qui proviennent de tout part, célèbrent cet appel du 18 juin 1940 qui les a conduits vers la victoire. La guerre est finie. La Résistance aussi. Elle est née un soir de juin 1940, à Londres. En ce jour du 18 juin 1945, elle a enfin obtenu le pourquoi elle se battait tant : la liberté. »

COMPOSITION DU JURY

Madame AMANS-GISCLARD Sophie,
Présidente du jury, Professeur d'histoire, collège des Quatre Saisons, Onet le
Chateau

Monsieur BAYEUX Arnaud, directeur de l'ONAC
Madame FABRE-BOUSQUET Christelle, Chargée Mémoire à l'ONAC
Monsieur MARTEL Christian, directeur du CDDP
Madame OLIVE Béatrice, directrice des archives départementales

Madame HERMET Marie-Claire,
Professeur d'histoire, collège Denayrouze, Espalion
Madame MARTY Nathalie
Professeur d'histoire, collège des Quatre Saisons, Onet le Chateau
Madame LAURENS Sylvie
Professeur d'histoire, collège Jeanne d'Arc, Millau
Madame MONTROZIER Elsa
Professeur d'histoire, collège Marcel Aymard, Millau
Madame PHILIPPE Elisabeth
Professeur d'histoire, collège Kervallon, Marcillac
Monsieur GOMBERT-BORREIL Nicolas,
professeur d'histoire, Collège Jean Moulin, Rodez
Madame JAFFUEL-SEZE Isabelle
Professeur d'histoire, lycée Foch, Rodez
Monsieur PHAVORIN Robert,
Professeur d'histoire, lycée professionnel Foch, Rodez
Monsieur ANDRIEU René
Professeur d'histoire, lycée François d'Estaing, Rodez
Monsieur TERRAL Pierre-Marie,
Professeur d'histoire, collège Joseph Fabre, Rodez

Monsieur le Président de l'Association départementale des Anciens Résistants,
Déportés et Amis de la Résistance de l'Aveyron (ADARD)
Monsieur le Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la
Résistance (ANACR)
Monsieur le Président départemental de l'Union Nationale des Déportés de Rawa-
Ruska
Monsieur le Président départemental de l'association Rhin et Danube
Monsieur le président de l'Association pour la Mémoire des Déportés Juifs de
l'Aveyron (AMDJA)
Madame la Déléguée de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants
et Patriotes de l'Aveyron
Monsieur le Président de l'Association des Victimes et Rescapés de camps nazis, du
travail forcé, des réfractaires et de leurs familles